PARLEMENT
DE WALLONIE

COMMUNIQUÉ

Séance plénière

Mercredi 24 septembre 2025

DÉVELOPPEMENT DE QUESTIONS URGENTES ET DE QUESTIONS D'ACTUALITÉ

EXAMEN DE QUATRE PROJETS DE DÉCRET ET DE DEUX PROPOSITIONS DE DÉCRET

EXAMEN DE PROJETS DE MOTION SUR DEUX THÉMATIQUES

EXAMEN ÉVENTUEL D'UN PROJET DE DÉCRET ET D'UNE PROPOSITION DE DÉSIGNATION

Ce mercredi 24 septembre 2025, le Parlement de Wallonie se réunira en séance plénière à 14h.

La séance débutera avec le développement des questions urgentes et d'actualité.
La liste des questions d'actualité sera accessible dès 8h30 et la liste des questions urgentes dès 13h sur le site web du Parlement.

Ensuite, les parlementaires procèderont à l'examen de quatre projets de décret et de deux propositions de décret ayant pour objet :
- l'Accord aérien bilatéral entre la Belgique et le Cap-Vert (Doc. 282) ;
- la compétence de fixation des limites communales des communes de la région de langue allemande (Doc. 295) ;
- le financement de l'allocation forfaitaire pour malades chroniques (Doc. 296) ;
- la modification de la loi-programme du 10 février 1998 pour la promotion de l'entreprise indépendante (Doc. 305) ;
- les incitants financiers à la formation des travailleurs (Doc. 291) ;
- l'optimisation du dispositif du congé-éducation payé (Doc. 292).

Éventuellement, l'ordre du jour sera complété par l'examen d'un projet de décret portant sur les nuisances sonores aéroportuaires (Doc. 314) et d'une proposition de désignation (Doc. 325).

Des projets de motion seront également développés sur deux thématiques.

Les votes interviendront à l'issue des travaux.

Il vous est loisible d'obtenir plus d'information auprès de Mme Bénédicte Lebrun, responsable a.i. de la Direction des relations extérieures (081.25.13.10 ou b.lebrun@parlement-wallonie.be).

PARLEMENT DE WALLONIE
Square Arthur Masson, 6 - 5012 Namur
+32 (0) 81 23 10 36
courriel@parlement-wallonie.be
www.parlement-wallonie.be